

Migrants: associations et «citoyens solidaires» font bloc

PAR CARINE FOUTEAU
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017



À Ouistreham (Calvados), le 30 octobre 2017. © Reuters

Les acteurs de la solidarité entrent en résistance. Une mobilisation inédite depuis une dizaine d'années, regroupant les associations nationales et les réseaux locaux, est en train de prendre forme. Coup d'envoi : ce week-end à Briançon et Névache dans les Hautes-Alpes, pour convaincre l'opinion qu'une autre politique migratoire est possible.

L'état d'exaspération est à son comble. Face à un pouvoir dont elles dénoncent jour après jour les instructions (la dernière en date est une circulaire mettant **fin à l'hébergement inconditionnel** – lire notre article) et les pratiques administratives et policières à l'égard des migrants, les organisations nationales et collectifs locaux de défense des droits des étrangers ont décidé de parler d'une seule voix. Ils organiseront des états généraux des migrations au printemps 2018. D'ici là, des cahiers de doléances vont être rédigés dans le cadre d'une « concertation décentralisée », à compter de ce week-end.

L'objectif est d'instaurer un rapport de force avec le gouvernement. Il s'agit de faire entendre cette France solidaire qui vient en aide quotidiennement aux réfugiés et de parvenir à infléchir le contenu du projet de loi sur l'asile et l'immigration en préparation au ministère de l'intérieur.

Dès les 16 et 17 décembre, des débats vont se dérouler dans différentes villes de France, comme à Briançon et Névache, dans les Hautes-Alpes. Le collectif « Citoyens professionnels de la montagne » a prévu de lancer SOS Alpes solidaires en écho à

l'association européenne de sauvetage en mer SOS Méditerranée, qui affrète l'*Aquarius* au large de la Libye.

En vue des états généraux, un site internet rassemblant le programme des événements, qui promettent de donner la parole aux migrants eux-mêmes, devrait rapidement voir le jour, dans le sillage de la carte interactive du réseau **Sursaut citoyen** permettant d'identifier géographiquement plus de 1 000 initiatives locales d'aide aux migrants.



À Ouistreham (Calvados), le 30 octobre 2017. © Reuters

Pas moins de 500 structures se retrouvent dans cette démarche dont l'originalité est de regrouper, aux côtés des associations et ONG historiques du secteur (Amnesty International France, Emmaüs International, le Secours catholique, le CRID, Médecins du monde, la Ligue des droits de l'Homme, le Gisti, la Cimade, etc.), des réseaux locaux, nés il y a longtemps pour certains, comme Terre d'errance (dans les Hauts-de-France), plus récemment pour d'autres, comme P'tit Dej à Flandre et Paris d'exil (en Île-de-France) ou La Roya citoyenne (en PACA).

Les premières, au-delà de la diversité de leurs histoires et de leurs approches, mettent au cœur de leur action l'interpellation des responsables politiques et l'aide aux étrangers en matière juridique ou médicale. Les secondes, qui ont surgi en nombre à partir de 2015, coordonnent les bonnes volontés au plus près du terrain et débrouillent les situations au cas par cas.

Cette dynamique associative, rarement vue au cours des dernières années, a été initiée en juin 2017 par un appel, **publié sur Mediapart**, lancé au président de la République et au gouvernement pour demander la tenue d'une conférence nationale sur la politique migratoire (lire notre article). Le ministère de

l'intérieur n'ayant pas donné suite, ces organisations se sont résolues à ne compter que sur leurs propres forces.

« Tout au long des mois à venir, la mobilisation régionale de nos structures va permettre à la fois de collecter les faits de violation des droits des étrangers et d'émettre des propositions de politiques alternatives », indique Geneviève Jacques, présidente de la Cimade. « L'émergence de nouveaux collectifs est la preuve que la société civile n'est pas indifférente au sort des réfugiés ; nous cherchons à montrer à l'opinion publique la nécessité de s'opposer au rouleau-compresseur mortifère mis en place actuellement. À ce gouvernement qui nous ignore, nous disons qu'une autre politique est possible », ajoute-t-elle.

Nathalie Péré-Marzano, déléguée générale d'Emmaüs International, constate elle aussi ce « refus de l'exécutif d'entendre la société civile ». Et elle résume l'état d'esprit des associations : « Nous sommes consternés et en colère face à ce gouvernement qui, avec l'assentiment du président de la République, prend une responsabilité historique dans la maltraitance aux migrants », affirme-t-elle, soulignant le caractère inédit de ces états généraux.

« C'est la première fois depuis une dizaine d'années qu'un rassemblement aussi large a lieu, c'est dire l'état d'urgence dans lequel nous sommes », indique-t-elle, rappelant le précédent du Sommet citoyen pour les migrations de 2008. Il avait réuni à Paris, outre des associations françaises, européennes et africaines, des collectifs de sans-papiers et des syndicats, et avait donné naissance au réseau **Des ponts pas des murs**. « Nicolas Sarkozy venait d'être élu ; et déjà nous avons essuyé une fin de non-recevoir par le ministre des affaires étrangères d'alors, qui n'était autre que Bernard Kouchner », se souvient-elle.

Les opérateurs assurant la gestion des centres d'hébergement n'ont pas été sollicités. « Les problématiques de ces associations, qui sont tributaires de la contractualisation financière de leurs activités avec l'État, nous paraissent dans un premier temps trop éloignées des nôtres ; mais

il nous arrive de travailler avec elles et celles qui souhaiteront participer à la concertation territoriale seront les bienvenues », assure cette responsable d'Emmaüs International.

De la même manière, les élus et maires seront conviés dans un second temps. « Il est certain que nos préoccupations rejoignent celles de maires comme Damien Carême à Grande-Synthe, nous nous retrouverons en chemin », ajoute-t-elle. Quant aux partis politiques, ils sont priés de rester à l'écart pour l'instant.

Sur le terrain, la dégradation des conditions d'accueil des migrants est telle qu'activistes et militants sont appelés quotidiennement à se mobiliser face aux représentants de l'État chargés d'appliquer les mesures décidées en haut lieu. Alors que les températures dégringolent, les répercussions des instructions du ministre de l'intérieur se font sentir partout. A Calais, les migrants à la rue sont chassés de leurs abris de fortune, tandis que leurs couvertures sont emmenées à la déchetterie. A Paris, les **tentes sont lacérées**.

Devant différentes **préfectures d'Île-de-France**, les files d'attente s'allongent, laissant des centaines de personnes dans le froid ; dans les Alpes, les forces de l'ordre reconduisent de nuit des adultes et des mineurs à la **frontière italienne**, sans qu'ils aient eu la possibilité de demander l'asile. Le long de la route migratoire, les procès contre des bénévoles venant en aide aux réfugiés se succèdent.

Cette accumulation d'atteintes aux droits des migrants et des « citoyens solidaires » fait l'objet de critiques unanimes de la part des associations. Elles n'hésitent plus à interpeller directement Emmanuel Macron. Lors de la journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre, Médecins du monde a par exemple répondu vertement à un tweet du président de la République qui se félicitait de faire des libertés fondamentales son « combat, chaque jour » : « Au-delà des postures #@EmmanuelMacron, vous organisez le tri entre les sans-abri, vous harcelez les migrants à Calais et ailleurs, vous poursuivez les citoyens solidaires. Vous vous apprêtez à ouvrir des brèches dans le droit d'asile. Difficile de célébrer ce jour. »

Même tonalité du côté d'Emmaüs, où les compagnons sont fréquemment la cible des forces de l'ordre, comme à Forbach (Moselle) et Cherbourg (Manche). « *Nous avons d'abord cru à un partage des rôles entre Emmanuel Macron et Gérard Collomb. Nous avons désormais compris qu'il n'en est rien : ils partagent avec cynisme la même conception d'une politique hyper brutale envers les migrants* », indique Nathalie Péré-Marzano.

Partout en France, les préfets sont sous pression pour accroître le rythme des expulsions, comme le rappelle la **circulaire du 20 novembre**, qui les exhorte à « *agir rapidement* » et leur demande « *d'ici à la fin du mois de février 2018 un bilan de la lutte contre l'immigration irrégulière* ».

La nouvelle circulaire, **en date du 12 décembre**, met le feu aux poudres : elle autorise des « *équipes mobiles* » constituées d'agents des préfectures et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) à entrer dans les centres d'hébergement d'urgence pour vérifier la situation administrative des personnes **afin d'en faire sortir les sans-papiers**. Signe de la gravité de la situation, les gestionnaires des foyers ont rejoint, pour l'occasion, les associations de défense des droits des étrangers, pour dénoncer le « *tri* » des personnes sans abri.

Le projet de loi sur l'immigration et l'asile, dont une première version a fuité cet automne (**lire notre article**), inquiète tout autant puisqu'il prévoit une série

de mesures répressives, allant de l'allongement de la durée de rétention à la possibilité de renvoyer les demandeurs d'asile ayant transité par des « *pays tiers sûrs* ».

Les actes de résistance ont à certains endroits commencé de longue date. À Calais, plusieurs associations parmi lesquelles le Secours catholique, l'Auberge des migrants, Salam Nord-Pas-de-Calais et Care4Calais, ont uni leurs forces pour essayer d'empêcher la destruction des biens des migrants. Pour ce faire, elles ont fait apparaître leurs logos sur les quelque 600 bâches et sacs de couchage prêtés aux réfugiés contraints de dormir à la rue en l'absence de solution d'hébergement. « *En cas de destruction ou de confiscation du matériel, nous nous réservons toute possibilité d'action juridique pour le dénoncer* », préviennent-elles.

Quant à la récente **proposition de loi** facilitant l'enfermement des demandeurs d'asile « dublinés » en vue de leur transfert, c'est du côté du Défenseur des droits Jacques Toubon qu'est venue la défense des droits des étrangers. Sans succès pour l'instant, puisque le texte présenté par les députés dits « *constructifs* » a été validé à l'Assemblée nationale.

Le monde associatif se donne donc six mois pour mobiliser largement l'opinion publique et, enfin, tenter de faire bouger les lignes d'une politique toujours plus restrictive depuis une trentaine d'années.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.